009428

N°.....UCAD/RECT/SG/DRH

11 1 DEC 2024

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



RECTORAT

APPEL A CANDIDATURES

AU POSTE DE 2ème ASSESSEUR DE LA FMPO

Le Recteur, Président du Conseil académique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, lance un appel à candidatures pour l'élection du 2ème Assesseur de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPO).

Les critères d'éligibilité et autres modalités d'élection sont précisés par les dispositions de l'article 42 et 43 du décret 2021- 1500 du 16 novembre 2021 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD.

CRITERES D'ELIGIBILITE du 2ème Assesseur

- Être professeur titulaire, professeur assimilé ou, à défaut, maître de conférences titulaires ;
- Ne pas être à moins de trois (03) ans de l'âge de départ à la retraite.
- Le Doyen, l'Assesseur et le deuxième Assesseur ne doivent pas appartenir à un même département.

MODALITES DE DESIGNATION du 2ème Assesseur

Le 2ème Assesseur est élu pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois, par les professeurs titulaires, les professeurs assimilés, les maîtres de conférences titulaires, les maîtres de conférences assimilées et les assistants titulaires de la faculté.

MISSIONS Du 2ème ASSESSEUR

Le 2ème assesseur est chargé d':

- assister le Doyen ;
- assurer l'intérim du Doyen en cas d'absence ou d'empêchement du 1er Assesseur.

DOSSIER DE CANDIDATURES

- Une lettre de candidature signée et adressée à Mme le Recteur par intérim de l'UCAD ;
- Un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé.

.../...

DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous pli fermé portant la mention « 2ème assesseur de la FMPO » à l'adresse suivante : « Bureau du Chef des services administratifs de la FMPO », du lundi 30 décembre au vendredi 03 janvier 2025 de 08h à 17h.

DATE DE L'ELECTION

L'élection est fixée le **samedi 04 janvier 2025 de 08h 30 mn à 11 h 30 mn** à la Salle du Conseil de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPO).

Fait à Dakar, le

Le Recteur par intérim

Aminata NIANG DIENE

Le Recteur par Intérim
Président du Conseil Academique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Professeur
Aminata NIANG DIENE